JANVIER 2025

LE PATRIOTE

VOL. 34

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

16 rue Saint-Pierre

Mercredi 12 février

19 h 30

UNE NOUVELLE ANNÉE PROMETTEUSE

Saint-Charles sur-Richelieu

Une histoire de famille!

À LIRE CE MOIS-CI:

P 2 | Mot du conseil

P 4 | Actualités

P 6 | Calendrier des collectes 2025

LE MOT DU CONSEIL

Chers citoyens, chères citoyennes,

En raison de la grève des postes, l'édition du journal Le Patriote de décembre n'a malheureusement pas pu être distribuée. Il a été publié sur le site internet et la page Facebook de la municipalité. Puisqu'il contenait des informations importantes, nous avons jugé opportun d'inclure le calendrier des collectes à découper dans l'édition de janvier ainsi que l'information concernant le budget et le nouveau rôle d'évaluation.

Les membres du conseil ont adopté à l'unanimité, le 4 décembre, le budget 2025 au montant de 3 904 301 $. Suivant le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, le conseil est fier d'avoir réussi à limiter l'augmentation des revenus provenant de l'ensemble des taxes foncières à 2 %, ce qui correspond à l'inflation. Pour ce troisième budget, l'effort fiscal se limite à une augmentation de 3,45 % pour une maison de valeur moyenne de 586 746 $, soit un montant de 77 $. Les taux de taxation de toutes les catégories ont été révisés à la baisse pour la première fois en 8 ans en raison de l'augmentation des valeurs au nouveau rôle d'évaluation. Par exemple, le taux applicable aux immeubles résidentiels jusqu'à 6 logements passe de 0,50 $ / 100 $ d'évaluation en 2024 à 0,316 $ / 100 $ d'évaluation en 2025. La taxe d'infrastructure diminue également pour la première fois depuis 8 ans et passe de 0,015 $ / 100 $ d'évaluation à 0,01 $ / 100 $ d'évaluation.

La tarification relative à l'eau potable et les matières résiduelles affiche une légère augmentation afin de permettre de couvrir les coûts qui sont facturés à la municipalité par l'AIBR et la MRC de la Vallée-du-Richelieu. Concernant les dépenses de fonctionnement sur lesquelles ils exercent le plein contrôle, le conseil et l'administration font preuve d'une gestion rigoureuse, ce qui permet une augmentation de ces dépenses se situant en dessous de l'inflation pour 2025.

Le bilan présenté lors de la séance de décembre permet de constater que les investissements pour des travaux sur les routes, dans les parcs et les bâtiments municipaux totalisent 6,6 M $ pour les trois dernières années dont 5,1 M $ ont été payés grâce aux subventions obtenues et 1,5 M $ ont été financés par la municipalité.

Grâce au travail de l'ensemble des membres du conseil et de l'équipe municipale, de nombreux projets ont été réalisés ou sont en voie de se réaliser en 2025 et nous en sommes très fiers.

Vous pouvez consulter la présentation du budget et la rétrospective sur le site internet de la municipalité.

L'ensemble des membres du conseil municipal vous offre ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour l'année 2025.

Julie Lussier
Mairesse

Info travaux-déneigement

Interdiction de stationnement

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule en bordure du chemin public pendant la période où les équipements de déneigement sont susceptibles d'effectuer les travaux d'entretien (article 7.5, Règlement 277-24-009).

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 24 h et 6 h du 1er novembre au 1er avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Pour être bien informé, suivez notre page Fb et visitez notre site internet.
Pour toute question, contactez le bureau municipal.

AVIS PUBLICS

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

Adoption du règlement 277-25-001 – Taxation et tarifications 2025

Est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu :

QUE lors de la séance du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu, tenue le 15 janvier 2025 sous la présidence de madame la mairesse Julie Lussier, les membres du conseil municipal ont adopté le règlement 277-25-001.

Le règlement 277-25-001 comme son nom l'indique porte sur la taxation et les différentes tarifications 2025

Par conséquent, ce règlement est présentement en vigueur et est disponible au bureau municipal à toutes les personnes qui désirent le consulter.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 16 janvier 2025.

Nathalie Cliche

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière

ACTUALITÉS

Comptes de taxes 2025

Le nouveau rôle d'évaluation 2025-2026-2027, le compte de taxes ainsi qu'un dépliant sur l'évaluation foncière seront expédiés dans la semaine du 3 février prochain. Nous vous invitons également à visionner la vidéo publiée sur le site Internet de la municipalité sur le nouveau rôle d'évaluation.

Il est possible que le compte de taxes de votre propriété ait été posté au nom de l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait pas à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu. Le conseil a décidé que le compte de taxes 2025 sera payable en 5 versements aux dates indiquées sur les coupons de paiement.

Il est important de noter que la municipalité n'émet pas un nouveau compte de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Si vous êtes le nouveau propriétaire, la responsabilité de vous procurer ledit compte vous incombe. Un seul compte est émis annuellement.

Lors d'une vente, le changement d'adresse pour l'envoi du compte de taxes se fait automatiquement via le droit de mutation.

Saint-Charles-sur-Richelieu, 330 ans d'histoire

La vallée du Richelieu, comme bien des lieux en Nouvelle-France, fût avant tout une terre qui appelait au laborieux défrichage. À cette époque, une forêt dense recouvrait notre territoire. Il était donc nécessaire de dépouiller ces terres afin d'y cultiver l'essentiel à l'alimentation, mais également pour parvenir au développement de la région.

La proximité à la rivière Richelieu représentait un endroit attrayant et stratégique pour s'établir, par son accès à l'eau, élément indispensable à la subsistance et utile comme voie de déplacement.

C'est M. François Hertel de la Fresnière, officier militaire, qui se fit offrir en 1695, par le gouverneur Frontenac, une seigneurie au bord du Richelieu. La seigneurie Saint-Charles deviendra par la suite Saint-Charles-sur-Richelieu.

Un défi de taille attendait donc nos ancêtres colonisateurs: accéder à des parcelles de ce territoire pour y (sur) vivre. De ce peuplement lent et graduel naquit, en 1740, la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu. Seulement une vingtaine de familles y étaient établies à cette époque. Les paroissiens bénéficièrent de l'arrivée du premier curé de Saint-Charles, soit M. Jean-Baptiste Gosselin, qui desservait également les paroisses de Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Marc et Saint-Hilaire. Pour assurer ses responsabilités pastorales, ce dernier voyageait en chaloupe durant l'été et l'hiver, il empruntait la surface glacée de la rivière Richelieu. Dès l'an 1800, les terres de Saint-Charles-sur-Richelieu avaient presque toutes trouvées preneurs et l'on y dénombrait trois médecins, un notaire ainsi que divers marchands.
Lisez la suite en février!

ZONE 50

SONDAGE POUR UNE ACTIVITÉ DE LA ZONE 50

Si vous avez 50 ans et plus, nous souhaitons connaître vos intérêts afin d'organiser une présentation à l'occasion de la Journée nationale des aînés, le 1er octobre 2025.

Vos réponses nous permettront de mieux comprendre vos besoins et de vous offrir une activité qui vous plaira.

Pour compléter le sondage, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité.

Date limite pour compléter le questionnaire : 10 février

saint-charles-sur-richelieu.ca

ZONE 50 MINIMUM

SONDAGE LOISIRS

Programme d'aide financière (loisirs)

La municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu offre un programme d'aide financière pour réduire les frais d'inscription à une activité sportive ou de loisirs offerte dans une autre municipalité.

Le conseil souhaite ainsi favoriser l'accessibilité aux diverses activités sportives et culturelles qui ne sont pas offertes à la municipalité en allégeant les coûts reliés à ces activités. (ex. : frais de non-résident).
La municipalité effectue un sondage afin d'évaluer la satisfaction à l'égard des activités offertes et du programme d'aide.

Pour connaître tous les détails et compléter le questionnaire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité.

Date limite : 10 février

Horaire bibliothèque 2025 Février

La Charlothèque — Une histoire pour tous

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
✓ 2	3	4	✓ 5	✓ 6	✓ 7	8
9	10	11	✓ 12	✓ 13	✓ 14	15
✓ 16	17	18	✓ 19	✓ 20	✓ 21	22
23	24	25	✓ 26	✓ 27	✓ 28	

✓ Ouverte
☐ Fermée

- Mercredi 10 h à 12 h
- Jeudi 13h30 à 16h30
- Vendredi 16 h 30 à 19 h
- 1 dimanche sur 2 de 10 h à 12 h

Prenez note que la MRCVR ne fait plus l'envoi du calendrier des collectes par la poste.

AIDE-mémoire

RÉSIDUS ALIMENTAIRES
Restants de table, papiers et cartons souillés par des aliments.
monorganibac.ca
- Aucun sac de plastique
- Branches, feuilles mortes et gazon refusés

RÉCUPÉRATION
Contenants, emballages et imprimés.
Aucune matière à côté du bac ne sera ramassée.
- Sac de plastique dans des sacs
- Contenants rincés

ORDURES *
Bac roulant obligatoire de 120 L, 240 L ou de 360 L seulement.
- Bac gris, noir ou vert
- Prise européenne
- Un seul bac roulant permis par adresse

ENCOMBRANTS
Réservez **avant le vendredi midi précédent** votre collecte mensuelle :
- En ligne au mrcvr.ca/encombrants
- Par téléphone au service Info-collectes ou au 450 641-3070

RÉSIDUS VERTS
Feuilles mortes, chaume du printemps, retailles de haies, brindilles et gazon.
- Sac de papier recommandé
- Sac de plastique orange ou transparent accepté
- **Sac noir refusé**

POINT DE VERRE
Point de dépôt pour une meilleure valorisation du verre.
- Verre transparent et coloré
- Bouteilles, pots, pots Mason
- Les contenants doivent être rincés
- Les bouchons et les couvercles doivent être retirés

* *Lorsque vous déposez vos matières aux ordures, celles-ci sont envoyées à l'enfouissement, sans être triées.* ***Un bon tri à la source peut faire toute la différence !***

Si à 19 h la collecte n'a pas eu lieu, veuillez laisser votre bac en bordure de rue jusqu'à 19 h le lendemain et informez Info-collectes via le formulaire en ligne au **mrcvr.ca/info-collectes**.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL
Préparez votre visite et triez vos matières avant d'arriver. Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site Web au **mrcvr.ca/ecocentre**.

ÇA VA OÙ?

Restez bien informé, téléchargez l'appli !

Profitez de précieux conseils afin d'adopter de bonnes habitudes de gestion des matières.

Les bouteilles, bocaux et contenants de verre sont toujours acceptés dans le bac de recyclage lors de la collecte régulière et seront valorisés de diverses façons, notamment pour recouvrir les déchets dans les sites d'enfouissement.

Pourquoi un point de dépôt du verre? Le verre se recyclant à l'infini, cette séparation du verre de la collecte régulière des matières recyclables augmente sa pureté. Les conteneurs sont situés dans cinq municipalités du territoire de la MRCVR.

Pour connaître la localisation des conteneurs, consultez le site de la MCRVR : https://www.mrcvr.ca/point-de-verre/

SAVIEZ-VOUS QUE?

La municipalité a maintenant un Comité consultatif en agriculture résiliente et en développement durable qui se réunit deux fois par année afin de discuter d'enjeux environnementaux et agricoles?

Vous pouvez transmettre vos questions et vos préoccupations au comité par courriel à l'adresse : direction@saint-charles-sur-richelieu.ca

MRCVR

COLLECTES 2025
Saint-Charles-sur-Richelieu

Sapins · Encombrants · Résidus verts · Récupération · Ordures · Résidus alimentaires

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3		5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

Soirée conférence et réseautage en environnement et agriculture

Gratuite et ouverte à tous!

Présentée par le Comité consultatif en agriculture responsable et en développement durable de la municipalité

Le mardi le **25 février 2025 à 19h00 à la Salle de l'Institut Canadien**.

Conférencier invité : **M. Paul Caplette de la Ferme Bellevue**

Sujets abordés :
Bonnes pratiques et carboneutralité, rôle des pollinisateurs et calendrier de floraison favorisant la pollinisation.

PLUS QUE 18 PLACES DISPONIBLES POUR LE SOUPER-SPECTACLE ET PLUSIEURS PLACES DISPONIBLES POUR ASSISTER AU SPECTACLE SEULEMENT AU BALCON.

RÉSERVEZ VOS PLACES VIA LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ OU PAR TÉLÉPHONE AU 450-584-3484

Infos hivernales

Placez vos bacs dans votre entrée

Les bacs servant à la cueillette des matières recyclables, organiques ou ordures doivent être positionnés dans les entrées privées et non sur la chaussée et l'accotement.

Ne déversez pas la neige dans les fossés

Cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.

Déposez la neige sur votre terrain

Il est interdit de pousser la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut nuire à la sécurité des usagers de la route.

Important

Tous les terrains sur le territoire de la municipalité sont susceptibles de recevoir de la neige poussée ou soufflée lors des opérations de déneigement. Cette façon de faire, en plus d'être plus écologique, permet d'éviter le chargement et le transport de cette neige qui entraînerait des frais additionnels considérables (article 69 sur la Loi sur les compétences municipales).

La Fabrique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

JANVIER

- 19 Vernissage Galerie Pierre-Meunier Créations LEGO®
- 25 Carnaval CHARLORIDA
- 27 Ordures
- 27 Récupération
- 28 Résidus alimentaires

FÉVRIER

- 3 Encombrants sur réservation
- 8 Le bal en lumière au profit de l'AVRDI/TSA
- 10 Récupération
- 11 Résidus alimentaires
- 12 Zone 50 : cartes, café & chocolat
- 12 Séance du Conseil Salle Institut Canadien 19 h 30

À VENIR EN FÉVRIER

- Comptes de taxes
- Information pour les inscriptions au camp de jour 2025

Correction : Céline Dutrisac
Rédaction : Anne Migneault, Andréanne Lefebvre et Jessica Trudeau

BUREAU ADMINISTRATIF
405 Chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu
QC J0H 2G0

Téléphone : (450) 584-3484
www.saint-charles-sur-richelieu.ca

Heures de bureau

Lundi au jeudi	Vendredi
8 h 30 à 12 h	fermé
13 h à 16 h 30	

Administration générale - Accueil
Mme Anne Mignault
Poste téléphonique *1*
info@saint-charles-sur-richelieu.ca

Direction générale
Mme Nathalie Boisclair
Poste téléphonique *224*
Cellulaire : (514) 378-4405
direction@saint-charles-sur-richelieu.ca

Greffière - Trésorière
Mme Nathalie Cliche
Poste téléphonique *223*
greffe@saint-charles-sur-richelieu.ca

Travaux publics
M. Pascal Gosselin
Poste téléphonique *226*
travauxpublics@saint-charles-sur-richelieu.ca

Inspecteur municipal
Mme Annie Daudelin
Poste téléphonique *228*
urbanisme@saint-charles-sur-richelieu.ca

Direction urbanisme
M. Alexandre Fortin-Patoine
Poste téléphonique *229*
dir.urbanisme@saint-charles-sur-richelieu.ca

Gestionnaire de projets
Mme Andréanne Lefebvre
Poste téléphonique *231*
gestion@saint-charles-sur-richelieu.ca

Loisirs
Mme Jessica Trudeau
Poste téléphonique *260*
jessica@saint-charles-sur-richelieu.ca

Service de prévention des incendies
M. René Bousquet
Poste téléphonique *250*
incendie@saint-charles-sur-richelieu.ca

Parcs

Parc Amyot
Chemin des Patriotes et Rang Amyot
Parc des Fêtes (La Fabrique)
Chemin des Patriotes et de l'église
Parc des Patriotes
Chemin des Patriotes et Saint-Pierre
Parc du Quai
Chemin des Patriotes et Union
Parc des Six-Comtés
Rue Théodore-Bédard
Parc Marguerite-De Thavenet
Rue de l'Église et des Six-Comtés

Bâtiments communautaires

Centre Mathieu-Lusignan
61 Place des Loisirs
La Charlothèque
405 Ch. des Patriotes
La Planque
16 rue St-Pierre
(450) 584 - 3484 poste *216*
Salle Institut Canadien
16 rue Saint-Pierre

Organismes

Club Optimiste
club.optimiste.stc@gmail.com
La Fabrique
paroisse@saint-charles-sur-richelieu.ca
La Grande Trappe
lagrandetrappe.info@gmail.com
La Popote Roulante
cheznelsonpopote@gmail.com
Soccer
yanick@saint-charles-sur-richelieu.com
jessica@saint-charles-sur-richelieu.com
Mouvement Vert
mouvement_vert@outlook.com
Récolte - Marché agroalimentaire
recolte.obnl@gmail.com
Société d'histoire des Riches-Lieux
info@riches-lieux.com

Autres services

Sûreté du Québec
(450) 536-0032
Matières résiduelles (MRCVR)
(450) 464-0339
Service animalier (SPAD)
1 (819) 472-5700